# Vendredi 12 Juillet 1901

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

ABONNEMENTS

UN AN SIX MOIS Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . . 10 fr. France et Algérie. . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 > PAYABLES D'AVANCE

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4º page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

# UNE COLLECTION D'IMBECILES

Tunis, le 11 Juillet 1901

## Une collection d'imbéciles

prétendu que la folie était une maladie contagieuse.

Certains doctes savants ont

Nous finissons réellement par le croire.

L'autre jour, c'était le baron d'Estournelle, député de la Sarthe, qui proposait de supprimer la représentation nationale aux Colonies et en Algérie!

Comme trouvaille, c'était assez stupide et cette proposition grotesque vient d'être suivie d'une autre plus idiote encore de la part d'un illustre crétin de la Chambre du nom de Massabuau qui fait le pendant avec le d'Estournelle précité.

Cet idiot ne s'est-il pas avisé de demander qu'on supprime la liberté de la presse en Algérie!

Et un sieur Chautemps est venu affirmer pour appuyer la proposition que le calmen'était revenu en Tunisie qu'avec le rétablissement du cautionnement!

Décidément la collection d'imbéciles qui fait partiede la Chambre actuelle des députés est plus grande que nous le pensions.

Ce Massabuau, qui réclame la suppression de la liberté de la presse cheznos voisins alors que nous demandons, sans jamais nous lasser, à tous les échos l'abollition du cautionnement, est un député nationaliste qui le premier jour de son arrivée à la Chambre s'est signalé à l'attention de ses collègues comme le prototype de la bêtise.

Il ne peut monter une seule fois à la tribune sans qu'immédiatement un vaste éclat de rire parte de tous les bancs de la salle.

Mais il n'empèche pas moins qu'il est navrant de constater qu'après plus de trente ans de République un député soi-disant républicain vienne faire une pareille proposition.

Qui sait ce que nous réserve cette fin de législature qui a

approuvé l'acte monstrueux et anti-républicain de Millet supprimant la liberté de la presse par le rétablissement du cautionnement! \*

Hier, c'était la Tunisie, demain ce sera l'Algérie et aprèsdemain la France peut-être!..

Alors le régime républicain pourra dire qu'il aura vécu...

Il n'y aurait pas assez de pommes cuites pour les jeter à la tête des misérables qui auraient voté la dernière, la plus importante et la plus sacrée des libertés de la troisième République : la liberté de la presse.

Mais heureusement que nous n'en sommes pas encore

Malgré les vivacités de langage de nos confrères d'Algérie, que tout le monde déplore, même ceux qui sont obligés d'y recourir pour faire entendre leurs doléances, quelquefois légitimes, le président du Conseil n'a pas parlé de mettre la presse d'Algérie hors la loi et d'établir pour elle le régime d'exception qui est notre apanage, pour peu de jours, espérons-le.

L'idée idiote et saugrenue n'a germé que dans le cerveau du susdit Massubuau.

Elle n'est donc pas prête d'éclore et nous comptonstrop sur les sentiments républicains des hommes au pouvoir et de nos amis pour songer un seul instant qu'ils la reprendront pour leur compte.

D'ailleurs, la loi arme assez ceux qui se croient diffamés pour n'avoir pas besoin de recourir au droit commun.

Le droit commun en matière de presse mais ce serait favoriser la concussion, la prévarication, le vol et tous les méfaits déjà cependant pratiqués sur une vaste échelle sans crainte aucune des rigueurs de la loi pour les malandrins embusqués dans l'administra-

Ce serait une prime à la malhonnêteté publique, aussi sommes-nous bien convaincu qu'aucun gouvernement républicain ne voudra jamais assumer une telle responsabilité qui serait le coup de grâce de la république parlementaire.

Le parlement compte quelques spécimens de l'espèce Massabuau, ils ne sont pas assez nombreux pour jeter bas la République.

#### Em. LACROIX.

Il paraît qu'une bandenoire se pré-pare à venir faire une petite opéra-tion en Tunisie lors de l'ouverture du Casino du Belvédère.

Des émissaires ont déjà fait un court séjour parmi nous. Ils ont visité nos casinos, puis ont-repassé la mer enchantés de leur enquête, en annonçant à leurs intimes leur retour pour l'ouveriure du Belvédère. Tous cependant ne seraient pas repartis...

Nous croyons savoir que deux membres de cette bande sont restés à Tunis où ils menent l'existence de bons bourgeois, fréquentant très peu les ca-sinos ou les rotondes et surtout ne ,..volant pas.

Les thuriféraires de M. Benoît ont annoncé voici deux ou trois mois que celui ci avait l'intention de supprimer le cautionnement qui frappe les journaux, vers le 14 juillet...

Cette nouvelle nous avait trouvé incrédule mais elle nous fut affirmée de différents côtés de telle façon que nous ne pûmes nous empêcher de revenir un peu sur le compte de M. Benoit.

« Qui sait ? disions-nous, peut-être qu'un peu de sang républicain coule dans les veines de M. Benoît, nous verrons bien. En attendant laissons-le digérer tranquillement les gros émoluments que lui sert le gouver-de la République! »

Le 14 juillet, c'est après-demain, nous verrons bien si les amis d; M. Benoît disaient vrai.

#### Billets du Vendredi

#### ET M. VIAL?

Un des récents mouvements judiciaires - il en paraît presqu'un chaque jour - nomme Procureur de la République à Château-Thierry M. Caullet, substitut à Douai. Un point

Le mouvement est muet comme plusieurs carpes sur le sort de M. Vial, le Procureur du dit Tribunal comme on sait ancien substitut à Tunis.

Nous l'avouerons sans ambages. nous ne sommes pas sans inquiétude et il nous tarde beaucoup d'apprendre ce qu'est devenu M. Vial bien

A-t-il été cassé aux gages ou va-ton le pourvoir de fonctions plus im-

Notre ancien substitut avait une certaine renommée dans un certain clan; il passait pour un magistrat très consciencieux, très rigide dans ce pays de mœurs très relachées. Il fallait l'entendre requérir dans ces affaires-là. Le prévenu n'en menait pas large. Comme il le clouait bien au pilori! C'était vraiment un plaisir à l'ouir. Le confesserons-nous ? Nous regretterons longtemps ce magistratimpeccable et si nous avions un souhait à formuler ce serait de voir le Ministre de la Justice nous le renvoyer. Il était bien à sa place à Tunis, ses collègues le reverraient certainement revenir avec joie parmi eux. Si notre voix pouvait arriver jusqu'à M. Monis et qu'il veuille nous écouter!

P. S. - La Dépêche d'hier nous apprend que M. Vial a donné sa démission et va nous revenir comme avocat. Allons, tant mieux. L'ordre sera rehaussé par l'arrivée de ce nouvel avocat.

Un « colon » s'est plaint l'autre jour, dans un journal parisien, que le gouvernement n'ait pas songé à imposer l'obligation aux amodiateurs des phosphates domaniaux de superphosphater sur place les dits phosphates ou tout au moins les quantités nécessaires à l'usage des colons tunisiens.

Le reproche nous paraît enfantin. Les compagnies concessionnaires vendent le phosphate à qui veut en acheter; or rien n'empêche l'industriel qui a des fonds à perdre de tenter l'opération sur place, car il est reconnu et prouvé par des gens compétents que cette opération revien-drait plus cher de la pratiquer à Tu-nis qu'à Marseille, en Espagne voire à Dunkerque peut-être à cause du transport de l'acide sulfurique.

Nous sommes d'accord avec le colon en question lorsqu'il gratifie iro-niquement la Tunisie de joyau des colonies, l'idéal des fonctionnaires qui en proclament toutes les beautés, naturellement aux frais des contribuables.

La Tunisie est une bonne vache à lait... pour ceux qui savent la traire. Malheureusement le nombre jusqu'à ce jour en est très restreint. Plut à dieu que les vingt mille colons excellassent dans cet art.

#### Obstination insensée

On sait que la Cour d'appel d'Alger a confirmé définitivement le jugement du tribunal de Tunis condamnant Elias Lellouch, imprimeur de notre ville, qui fit si grand ta-page il y a quelques mois à propos d'une plaidoirie, à 100 francs d'a-mende pour contravention à la loi beylicale sur la presse et 2000 fr. de dommages-intérêts envers notre ami et avocat Me Dasconaguerre partie civile.

On dit qu'Elias Lellouch s'est pourvu immédiatement en Cassation contre cet arrêt et qu'il a saisi le parlement d'une plainte en règle contre nos magistrats.

M. Elias Lellouch veut remuer ciel et terre pour obtenir justice... de quoi ? sans doute des aménités qu'il a prodiguées à brochures que veux-tu contre notre honorable

Ce jeune descendant d'Israël ferait beaucoup mieux, à notre avis, d'arrêter la le flot de ses réclamations et comme nous le lui avons conseillé, de faire amende honorable en reconnaissant loyalement un peu tard, il est vrai, mais il n'est jamais trop tard pour reconnaître une erreur — qu'il a été trompé par des gens évidemment intéresressés à lui faire croire qu'il avait été calomnié par M° Dascona-

Alors qu'il en est peut-être temps encore, puisqu'il a fait défaut à Alger, qu'il reconnaisse franchement qu'il a dépassé les bornes permises à l'égard d'un avocat dont la correction a été toujours parfaite et le tribunal l'a tellement reconnu qu'il lui a accordé deux mille francs de dommages-intérêts.

Mais il est probable que M. Elias Lellouch ne voudra pas entendre la voix de la raison et se renfermera dans une obstination qu'il regrettera sûrement plus tard.

Au moment ou il faudra s'exécuter nous lui demanderons si les con-seilleurs ont été les payeurs.

## Nos Échos

Le semainier de la Dépêche nous re-proche un lapsus calami!

Nous avons, en effet, écrit que de Morès avait tué en duel le capitaine Weill au lieu du capitaine Meyer! Il n'y a réellement pas de quoi fouet-ter un chat, mais où notre confrère dé-

passe les bornes c'est d'essayer d'inno-center le capitaine *Crémieux-Foa* d'ayoir causé volontairement la mort de son coreligionnaire par son indiscrétion.

Autant le capitaine Meyer qui s'était fait le champion de ses coreligionnaires malmenés par de Morès était sympathique même aux adversaires des juis autant Crémieux-Foa qui lui servait de témoin et commit l'indiscrétion quoiqu'en dise la Dépèché à laquelle nous avons fait allusion l'était neu fait allusion l'était peu.

Il se jugea tellement bien qu'il demanda et obtint sans difficulté son changement pour le Sénégal.

La Dépêche nous apprend qu'il a suc-combé depuis longtemps, le châtiment ne se serait donc pas fait attendre aussi longtemps que nous le pensions.



Notre ami Dupré, le sympathique caissier de la Cie Algérienne, est nommé à Alger avec avance-

C'estavecregret que nous voyons partir ce camarade malgré l'avancement légitime dont il vient d'être

Nous espérons bien qu'il ne quitte pas Tunis sans esprit de retour.

Nos meilleurs vœux l'accompa-

Nous avons été, paraît-il, la victime d'un Lemice-Terrieux local en annonçant que la *Dépêche* avait clamé : « Vivent Drumont et

A vrai dire nous trouvions la chose singulière de la part de ce journal mais n'ayant pas sous la main la collection il nous était difficile de contrôler l'exactitude du fait.

Notre confrère J. Revol, de la Dépêche Sfaxienne, toujours sur la brèche pour la défense des intérêts du sud vient de tenter un effet qui mérite d'être encouragé et

Il a fait paraître un annuaire très complet de Sfax et du nord tunisien où il a concentré tous les renseignements utiles concernant sa région.

Nous ne pouvons qu'applaudir à sa tentati e et lui souhaiter le succès le plus complet.

Nous apprenons avec plaisir que M.Saux, l'aimable commissaire de surveillance administrative des chemins de fer tunisiens faisant fonction d'inspecteur commercial va être sous peu nommé inspecteur commercial.

Nous lui adressons nos félicita-

MARQUE DEPOSÉE

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de

gociant en vins, 7, rue au Soudan,

S'adreseer à M. H. VINCENT, 116près de la gare française, TUNIS.

tions les meilleures pour cet avancement mérité.

Plusieurs familles de Tunis, notamment celle de Me Bodoy, sont allées passer la saison estivale à Ain-Draham.

M. Picard, ingénieur des Travaux publics de la région ouest, se propose d'en faire autant.

Il est regrettable que le chemin de fer rêvé et préconisé par M. Lefébvre, l'ancien et sympathique directeur des forêts tunisiennes, ne relie pas ces contrées charmantes à Souk-el-Arba, ce serait la fortune de cette riche contrée où le climat ressemble beaucoup à celui de France.

Notre confrère Troll a un talent tout spécial de dramatiser le moindre coup de «temperino» qui fait la joie des bonnes femmes aimant les récits sensationnels.

Et puis, il a un faible marqué pour M. Guénin, commissaire spécial adjoint, qui perce dans ses récits. Il fait mousser très adroitement les prises de ce commissaire serviil faut le convenir depuis quelquetemps par une chance inespé-

Cependant le drame de Mateur n'était pas si compliqué qu'il s'est plu à le narrer et le meurtrier est venu lui-même se constituer prisonnier entre les mains de M.Guénin qui n'a pas eu plus à courir pour l'arrêter que les autorités indigenes de l'endroit.

La Politique Coloniale du 5 courant sert à ses lecteurs un article plein d'actualité!

Elle narre le voyage de M. Benoît à Béja, Ain-Draham et Tabarka dont personne ne pense plus depuis longtemps à Tunis.

Mais c'est peut-être de la nouveauté pour Paris que ce voyage effectué dans les premiers jours de

« Ce que je voudrais, disait un jour Gambetta, ce que je voudrais pour les journaux de province hebdomadaires ou bi-hebdomadaires ce serait moins des articles dogmatiques qu'un résumé bien fait, simple, clair, sans phrase, de tous les événements de la semaine, tant de la politique intérieure que des faits extérieurs. Là pas de discussions théoriques, de polémiques, ni de personnalités mais la politique de la semaine résumée en cent cinquante lignes et permettant à celui qui n'a pas le temps de lire beaucoup d'être au courant en cinq minutes de ce qu'un citoyen doit savoir. - Dans ce résumé, il n'y aurait pas de passion, si ce n'est la passion de la Républi-

« Voilà comment je comprendrais l'article de tête d'un journal hebdomadaire, et une telle œuvre menée par une conscience nette et un écrivain sincère rendrait les plus grands services à la République ».

Gambetta se faisait une fausse idée du journalisme contemporain.

Un journal ainsi que l'aurait voulu le grand tribun n'aurait pas dix lecteurs et encore moins de lectrices. Il est inutile de citer des exemples.

En Tunisie nous n'en sommes plus, heureusement, comme autrefois. à nous jeter des hottées d'ordures à la tête, et si parfois la jalousie d'un confrère lui fait commettre un écart de plume qui ne tire pas à consequence, on suit son chemin en haussant les

Quelquefois nous acons l'avantage d'étre le point de mire de nos confreres. Cela, qu'on le croie bien, ne nous émeut pas du tout et nous trouve très indifferent.

Ainsi, il parait qu'un journal assez obscur, que nous ne lisons juma: s, s'occupe de temps à autre de la Petite Tunisie pour demander au g nivernement de meitre un terme à «notre licence de langage ou quelque chose d'approchant » car l'ami de qui nous tenons le fait n'a pas pu nous renseigner très exactement.

Est-ce que par hasard quelqu'un de ce journal se serait senti vise par l'un de nos articles?

S'il en était ainsi, nous assurons très sincèrement notre confrère qu'it n'en est rien ; les heures sont si courtes que nous n'avons pas le temps de nous occuper d'une personnalité aussi mince que la sienne.

Quoiqu'il en soit, l'acte du confrère est assez laid et du reste sans portée car nous restons dans les limites permises, même par la censure.

> LES

#### DIVAGATIONS DE TRIBOULET

Quel désenchantement mes amis, quelles désillusions! les bras m'en sont tombés. Je n'en pouvais croire le petit bleu, ce n'était pas possible, Madame Ixe, la jolie Madame était odieusement diffamée.

Elle, cette charmante femme, adorable, belle à croquer avoir des goûts semblables!

Allons, allons, c'est impossible di-sais-je, elle est victime d'une odieuse médisance.

Hélas! trois fois bélas! pour mes illusions; je n'en ai en que trop la preuve et j'ai vu de mes yeux vu, un spectacle à faire redresser toutes les têtes de surprise mais je suis sorti profondement écœnré de chez la courtisane qui m'avait procuré l'occasion d'assister à un spectacle que ni Curel ni Donchet ne sont assurément capables de faire interprêter sur leurs scènes.

Il faisait bien,ce jour-là, plus de quarante degrés à l'ombre. Madame Ixe, fraiche et pimpante, arriva toute guillerette chez la courtisane, tournale boutonet entra commechez

- Bonjour Jeanne! et elle lui colla ses lèvres sur les siennes et lui prit un gros baiser.

La courtisane, par cette chaleur caniculaire, était simplement vêtue d'une chemise de soie noire, de bas dito et de sandales arabes...

Elle s'était parfumée des pieds à la tête attendant la belle visiteuse, une « cliente » sérieuse.

TRIBOULET. (A suivre),

ci l'on veut fumer d'excellentes doigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

#### Belle prospérité

Les temps sont plus durs que ja-mais en Tanisie! Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'æil à la 4 page du Journal Officiel Tunisien ousont publiées les déclarations de faillite, ce que nos confrères quotidiens, appellent par un doux euphémisme : les affaires !...

Malgré l'ennui que cela doit leur causer, nos juges commerciaux sont obligés, chaque semaine, d'exécuter - commercialement parlant, naturellement - les commerçants mal-

Ils sont légion!

Oyez plutôt le dernier numéro du susdit Journal Officiel Tunisien.

Faillite: Salvatore Brignone. Faillite: Biagio Pantaleo. Faillite: Carmelo Aguis.

Faillite: Abr. Ben Moussa. Faillite : Doura frères.

Faillite: Moïse Riahi. Faillite: N, Ponzio. Faillite: Abr. et D. Setbon.

Faillite: Mard Setbon. Faillite: Hippolyte Obre.

Faillite: Ibramino Lumbroso. Faillite: Frendo-Rossi. et Y. Ben

Faillile: Jacques Marzouk.

Faillite: J. Fava. Faillite: J. et S. Caltan. Faitlite: Gilio Rocco.

Faillite: Eile d'Ephraïm Cohen. Faillite: Mohamed Ezedidi. Faillite: Salvatore Saliba.

Faillite: Mohamed en Nifer. Faitlite: Messaoud Smadja. Faillite: Aichelin.

Liquidation: David Attfal. Liquidation: Allal et Zakine.

Liquidation: B. Brémond. Liquidation: F. Barracchini. Liquidation: Giovanni Cavaglia, Liquidation: Youda Bourgel. Liquidation: Giovanni d'Amico.

Liquidation: Haï Serour de Sous-Si après cela on vient prétendre

que la Tunisie ne nage pas dans l'opulence, c'est qu'on aura l'esprit bien mal fait!

Nous parions d'autre part du capitaine Weyer qui s'était fait le champions des juifs, violemment attaqués par de Morès et paya de sa vie ce moment de témérité.

Cela nous rappelle que M. Meyer

eut un imitateur à Tunis, en M. Josep Valensy, l'aimable directeur des services administratifs de la Municipalité, qui outré des attaques continuelles de Jacquinot d'Oisy contre ses coreligionnaires ne put rester indifférent et très crânement releva

Ils allèrent sur le terrain. Chacun de prédire que la dernière heure de M. Valensy avait sonné.

M. Valensy fit preuve d'un beau sang froid et d'un courage extraordinaire, il ne reçut qu'une légère blessure qui mit fin au combat.

Ces faits là sont un peu oubliés aussi tenons-nous à rappeler les jours vécus.

#### LES JOYEUX

Nous sommes très lin d'être un admirateur de Lasies, député bonapartiste du Gers, cependant nous ne pouvons nous empécher l'applaudir le projet de loi qu'il a déposé ces jours derniers sur le la ceau de la Chambres des députés ten lant à faire attribuer un caser judiciaire blanc aux joyeux qui n'auraient pas encouru de condamnation pendant leur service militaire.

Si la proposition de Lusies est adoptée, on pourrait établir en principe que tout joyeux qui recevrait un certificat de bonne conduite en quittant le corps recouvrerait le plano ses droits civils et politiques.

Nous savons tous, ce que sont les joyeux ou zéphyrs : cesont les hommes des bataillons d'infanterie légëre d'Afrique, les bat' d'af.

Quand un jeune homme se présente à la conscription avec un casier judiciaire chargé d'une condamnation grave, il est envoye d'office aux joyeux. C'est donc de condamnés de droit communque sont composés ces bataillons d'Afrique.

A ce propos il n'est pas inutile de faire remarquer qu'a la caserne les jeunes gens ne subissent pas comme partout ailleurs, le contact des précoces malfaiteurs.

M. Lasies, qui a conquis l'épaulette en Afrique, s'est éma de la situation faite aux joyeux à leur libération. Nantis d'un cesier judiciaire, notés d'infamie par leur passage dans ce corps trop décrié qui s'illustra en toutes circonstances, de Mazagran à Bac-Lé, les joyeux se trouvent dans l'impossibilite absolue de revenir à la vie honnête à leur re-

tour chez eux.

Partout rabroués, ils redeviennent fatalement la proie des mauvais instincts qui se sont manifestés à leur entrée dans la vie, les meilleures volontés s'émoussant dans le heurt incessant d'injustes préven-

La proposition de M. Lasies est humaine, equitable, et il faut d'autant plus souhaiter qu'elle reçoive bon accueil du Parlement que son application procurerait à la un double bénéfice en lui rendant de bons citoyens après avoir fait de meilleurs soldats.

Il est bien certain, en effet, que la perspective de cette amnistie crée. rait une émulation au corps, ferait disparaitre bien des déportements, de même que l'effacement des condamnations encourues permettrait la reprise du travail et la rentrée dans la vie honnête.

Ce n'est, en somme, que l'applica-tion de la loi dite « loi Bérenger ».

#### La Tunisie et la Sologne

Tout le monde connaît au moins de nom ce vaste pays au centre de la France qu'on appelle depuis des siècles la Sologne.

Bornée au Nord-Ouest par le Val de Loice, au Sud-Est par le Berry, au Nord-Est par l'Orléanais et au Sud-Ouest par la Touraine, elle avait autrefois pour centre et pour capitale Romorantin, célèbre par les fréquents séjours que François I. y fit avec sa cour, ainsique par le fameux édit concernant les protestants, que fil signer au roi le chancelier Michel de l'Hôpital.

Le sort de la Sologne subit des changements considérables au cours des siècles.

Au XII: et au XIII: siècle, elle était aussi peuplée que l'Île de France ou que la Touraine.

Les villages s'élevaient nombreux sur son sol en grande partie sablonneux et favorable à la culture maraichère: pauvres et modestes chaumières réunies autour du château du hoberau, vassal lui-même du comte ou du baron, seigneur du pays.

Pendant la guerre de cent ans dont la Sologne fut en grande partie le théâtre, elle fut dépeuplée presque complétement.

C'est alors que les seigneurs ne trouvant plus de bras pour la culture firent aménager des étangs de de tous côtés. Le sol argileux s'y prêtait à merveille, et le poisson, grâce au carême et aux vigiles soigneusement observés à cette époque, se vendait des prix fort élevés.

Mais pendant la Révolution, les chaussées des étangs mal entretenues, creverent et c'est ce qui produisit ces nombreux marécages qui ont fait longtemps à la Sologne la réputation que chacun connait.

Cette malheureuse contrée pésentait alors un triste aspect, presque toutes les terres fortes, bonne pour la culture, étaient en bruyères ou en macécages. Les sables complète-ment épuisés, avaient peine à pro-duire du mauvais seigle et du très médiocre sarrasin.

Les propriétés n'avaient pas alors grande valeur. Quand il s'agissait de vendre une ferme, l'acheteur re-gardait attentivement l'état des bàtiments: s'il était bon, la ferme valait une quinzaine de mille francs; s'il était défectueux, huit à dix mille francs contituaient un prix très suffisant. Peu importait l'étendue du domaine. Quelques centaines d'hectares de plus ou de moins étaient peu de chose, puisque ces terrains, pour la plupart en bruyères, ne servaient qu'à faire champayer les troupeaux.

Mais lorsque, vers 1830, on eut 'idée de défricher les étangs et les bruyères et de planter des sapins dans les parties sablonneuses, la Sologne prit un autre aspect.

Trente ans plus tard, de bonnes routes et quelques chemins de fer commencèrent à faire circuler un peu partout la vie économique dans ce grand corps qui ne demandait qu'à produire.

Le terrain prit une tout autre valeur, et, petit à petit, arriva à coûter une moyènne de cinq cents francs l'hectare et mille francs aux alentours des villes.

Alors les fermes qu'on payait au commencement du siècle quinze mille francs, en valurent plus de cent

Beaucoup de familles sirent ainsi, en l'espace de cinquante ou soixante ans, des fortunes territoriales considérables.

Les « champ is » et les « pâtis » immenses plaines autrefois réservées aux moutons et souvent communes à plusieurs propriétaires, se virent convoiter de plus en plus âpre-

Ce fut l'age u'or pour les hommes

Les partages de bruyères contrairement à la fable connue de l'huitre et des plaideurs, enrichirent à la fois leurs propriétaires et les avoués du

La Tunisie ence moment rappelle la Sologne de 1830. Les terres valent entre dix et deux cents francs l'hectare.Lorsque,dans un certains nombres d'années impossibles à déterminer exactement, on aura créé partout des voies de communication et d'écoulement des produits, lorsque toutes ces terres, dont beaucoup étaient d'une fertilité déjà célèbre du temps des Romains, auront reçu une destination appropriée et une mise en valeur intelligente, le prix de ces immenses domaines aura décuplé, et leurs propriétaires auront fait un des meilleurs placements fonciers de notre époque.

Ce n'est point l'affaire des spéculateurs sans doute. Nulle terre ne doublera de valeur en six mois, ni ne sera susceptible de rapporter 80 0 0.

Mais pour ceux qui veulent acquérir de grandes étendues de terrain à des prix minimes, et avec la certitude d'en voir augmenter la valeur avec le temps il n'y a point de meilleur pays en ce moment. Depuis quelques années la Tunisie

entre dans la voie du progrès et du développement économique et ce n'est certes pas maintenant qu'elle va s'arrêler.

Cette impulsion ne peut que s'accroître sons l'habile et énergique direction du représentant de la France qui va maintenant conduire ses des-

M. Stéphen Pichon est entré dans l'histoire par la porte de la Chine.

Son héroique attitude et son courageux dévouement dans cette terrible occurence, sont pour la Tunisie, qui l'attend avec confiance, un sur garant de l'avenir, une promesse formelle de complet développement. G. R.

#### ACTUALITE

Une invasion de sautérelles

Toute une partie de la France est envahie par les sauterelles. Il ne s'agit point ici d'une allusion politique, mais bien d'un véritable fléau qui ravage plusieurs de nos plus riches départements. Déjà, en 1894, il s'était produit une très forte éclosion de sauterelles en Camargue et tout le Valcarès en fut recouvert. Mais cette année le mal est beaucoup plus grand et prend les proportions d'un désastre public.

Les Bouches-du-Rhône, le Tarn, l'Aveyron, les Deux-Sèvres, la Charente et la Charente Inférieure sont envahis; la grande plaine vendéenne est littéralement submergée. En Camargue, l'invasion for me cinq vastes foyers, et recouvre six cent mille mètres carrés de territoire.

On a annoncé, d'après les dénéches reçues ces derniers jours, que la marche de certains trains s'était trouvée empêchée par suite du patinement des roues des locomotives sur les rails rendus glissants par l'énorme quantité de larves écrasée s.

Sur certaines lignes, notamment aux environs de Niort, Poitiers, la Rochelle, on voit depuis quelque s jours d'énormes bandes de criquets suivre les rails en bandes épaisses, marchant vers l'ouest, chaque train en écrase un nombre considérable. Cette bouillie de criquets, ces monceaux de cadavres en putréfaction répandent une odeur infecte qui poursuit les voyageurs durant tout le tra-

On explique, on le sait, cette accumulation de sauterelles le long des voies ferrées par ce fait que les talus et les bordures réalisent pleinement, dans les pleines calcaires, la terre sèche et battue qui plait aux acridiens, et que ceux-ci trouvent, derrière les palissades, la quiétude qu'ils recherchent pour la ponte, et qu'ils ne trouvent jamais aussi complète dans les plaines, en raison des mouvements de troupeaux ou du va et vient nécessité par l'enlèvement des

En présence de cette situation et ému par les doléances des cultivateurs, le ministre de l'agriculture a chargé M. Hunckel d'Herculais, assistant au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, de diriger dans les départements les mesures de préservation qu'il est devenu indispensable de prendre pour parer aux dangers ne l'invasion.

M. Hunckel, dont la science fait autorité dans le monde entier, fut pendant dix ans chargé de défendre l'Algérie contre la dévastation des criquets, et fu! à son retour envoyé en mission dans la République Argentine où son concours avait été officiellement sollicité par le gouvernement dece pays.M. Hunckel d'Herculais a commencé sa campagne à Arles où il a convoqué les professeurs départementaux d'agriculture et leur a donné toutes les instructions nécessaires pour la destruction des criquets et des œufs. Nées vers le 15 mai, les larves at-

teignent déjà au bout d'un mois 10 à 13 millimètres de longueur. Elles doublent de volume dans l'espace d'une semaine. Elles seront adultes du 10 au 15 juillet.

Les cultivateurs n'ont donc guère plus d'une quinzaine de jours pour travailler efficacement à la destruction des sauterelles.

Divers procédés sont actuellement en usage. On peut recourir au feu, en en ourant les broussailles enflammées les parties du territoire envahies par les acridiens, mais celui-là

avenue de Carthage, Tunis.

AVANT DE SORTIR DU DÉPOT DE TUNIS

ne se peut pratiquer partout. On utilise encore le filet-nasse, et un appareil spécial appelle tente. Celui-ci se compose d'une pièce de toile de douze mètres de long sur quatre de large, munie vers les extrémités de deux sacs qui forment poches. On chasse sur la toile étendue le plus grand nombre possible de sauterellee que l'on amortit en repliant l'engin sur lui-meme et en froissant vivement l'une contre l'autre, les deux parties ainsi repliées.

Partout la guerre est commencée, et les professeurs d'agriculture s'emploient avec un zèle ardent à diriger les efforts des agriculteurs dans les régions atteintes ou menacées.

#### INFORMATIONS

La réhabilitation des faillis

La commission de la réforme judiciaire a adopté le rapport de M. Lauraine sur la réhabilisation des faillis. Les prin-cipales dispositions ainsilapprouvées sont les suivantes:

Le failli étant concordataire bénificiera des dispositions de l'article 21 de la loi du 24 mars 1889 du jour de l'homologa-tion de son concordat.

Est réhabilité de plein droit le failli : 1 qui aura intégralement acquitté son capital, frais d'intérêts, sans toutefois que ces derniers puissent être réclamés, au delà de cinq ans, toutes les sommes par lui dues; 2 qui ayant été déclaré excusable, représentera le quitus de tous ses créanciers et leur consentement ex-

En cas de disparition d'un créancier, de son absence ou de son refus de recevoir, la somme due, intérêts compris, est déposée en son nom à la Caisse des dépôts et consignation ; la justification de ce dépôt vaut libération.

Lorsqu'il se sera écoulé cinq ans de-puis que le failli déclaré excusable et ayant obtenu son concordat aura satisfait intégralement aux conditions de ce concordat, lorsqu'il se sera écoulé dix ans, après la date ou le jugement prononçant la faillite est devenu définitif, sans que ce failli déclare excusable ait subi de nouvelles condamnations d'une peine autre que l'amende la, réhabilitation lui sera acquise de plein droit.

Le délai sera de quinze ans, à dater du jugement prononçant la faillite, si le failli n'a pas été déclaré excusable, de quinze ans à dater de l'expiration de la peine corporelle ou du paiement à l'amende, si le failli a èté condamné pour banqueroute simple.

## Chronique locale et régionale

\* Pendant les grosses chaleurs, il se dégage souvent faute d'eau, surtout les jours de certains vents, des bouches d'egoùt, des odeurs qui empoisonnent les passants et surtout les habitants des maisons voisines des dites bouches d'égoût.

Il suffirait, croyons-nous pour remédier en partie à cet inconvénient qui peut devenir un danger pour la santé publique de faire vider chaque jour un tonneau d'eau par le service d'arrosage.

L'existence est si courte qu'on ne saurait trop prendre de précautions pour la conserverà son pro-

Nous espérons que notre conseil sera entendu.

BRODEUSE donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premu r

#### Prix modérés

La Fête Nationale

La crise que traverse la Tunisie depuis plusieurs années anéantit les meilleures volontés.

Ainsi c'est sans entrain que la fête nationale sera céléprée cette année-ci à Tunis comme dans toutes les villes de la Régence. Mème Ferryville, qui l'année dernière se distingua particulièrement ne semble vouloir donner un lendemain à sa belle fête.

Si le Gouvernement ne comprend pas la leçon c'est qu'il aura un énorme bandeau sur les yeux.

#### SOUK-EL-ARBA

Nous recevons un peu trop tard, ce mattn, à huit heures, la correspondance de notre rédacteur de Sonk-el-Arba pour être insérée dans ce numéro.

L'ABSINTHE OXYGÉÉNE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

#### Spectacles et Concerts CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

L'excellente troupe du charmant théâtre d'été de la plage d'Hammamel-Lif va se tailler un nouveau succès mérité dans une pièce nouvelle de son répertoire.

Nouvelle pour cette saison, puisque c'est la première fois que l'Enlèvement de la Tolédad abordera les feux de la rampe sur la scène d'Hammam-el-Lif.

Les répétitions, auxquelles nous avons assisté, font bien augurer de l'exécution de ce soir.

Il faut reconnaître, du reste, que M. Curel ne laisse passer un ouvrage que lorsque ses artistes le possèdent à fond et que, chose rare avec un répertoire aussi varié, la troupe ne s'est jamais fait prendre en défaut quant à la connaissance parfaite des différents rôles.

#### RADÈS-PLAGE

On nous avait parlé du Casino de Radès, ce qui nous faisait sourire nous l'avouons franchement. En allant y passer une soirée nous pensions trouver une baraque décorée pompensement du titre de casino.

Eh! bien, si nous ne l'avions vu, nous n'aurions jamais cru que M. Solet arriverait à faire ce tour de force de doter Radès d'un établissement pareil et qui peut sans crainte prendre le titre de casino.

Evidemment ca n'a pas l'impor-tance de celui d'Hammam el-Lif mais c'est un bel établissement dont les Maxuliens et les Radésiens peuvent être fiers.

Le restaurant est bien tenu. les liqueurs sont de premières marques, les consommations de 1 r choix, la bière de la Loire, le spectacle est attrayant et bien composé, l'orchestre seul pêche un peu mais il sera facile de remédier à ce point faible. Il y a une salle de baccara et des

petits chevaux comme à Trouville. La direction est avenante et le personnel trié sur le volet empressé aux

ordres des clients. Aussi prédisons nous un francsuc-

cès au Casino de Radès-Plage. L'établissement est éclairé à l'acé-

#### Casino-Théâtre de la Plage La Goulette

Tous les soirs opéra et opéra-comique RESTAURANT DE 1er ORDRE Consommations de choix Dernier train La Goulette à Tunis:

11 h. 30

Monsieur Despéroux a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de créer un bureau et un depôt de ses produits de briques pleines et creuses, chaux hydraulique, chaux en pierre, 12 Avenue de Carthage,

Les commandes de pierres à bâtir devront être adressées au même endroit.

MM. Mangano et Cie agents de la Société Italo Américaine pour le Pétrole ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont mis en vente les pétroles aux prix suivants:

Adriatic 2 fr Atlantic 2 fr. 60 le bidon cylindrique de 18 litres. Emballage à rendre.

Adresser les commandes à MM. Mangano et Cie 22, avenue de France, immeuble du Magasin Général.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est le Fer physiologique.

# Absinthe Oxygénée Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

· Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.

Préparateur: CH. MALACKOWSKI, Pharmacien 4, rue d'Allemagne - TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granulés et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

#### Grande Clinique Ophtalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n. 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, undis et vendredis

#### Sachets Antiépidémiques

CH. MALACHOWSKI TUNIS-4, rue d'Allemagne, 4 - TUNIS

EN VENTE

à l'Imprimerie J. Picard et Cle, à Tunis, rue Al-Djazira

#### Memento Arabe Français

ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe.

PRIM : 5 fr. relié. >000000

#### L'INDICATEUR TUNISIEN" ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 78 adresse à la Direction

9, Rue Es-Sadikia TUNIS

#### Demandez dans toas les Établissements l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents génèraux et dépositaires pour la Tunisie, MM FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

#### March Control of the Control of the

Expéditons à l'intérieur en fûts, en bouteilles et borks Rue d'Angleterre, 2 – TUN1S

F. MACHERET Dépositaire

Laboratoire d'Analyses Métalurgiques

## ALFRED ANCELIN

Ingenieur-Chimiste

Mise en valeur de gisements. -Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enchérissement. 11, Rue, d'Espagne TUNIS

#### HYGIENE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une inocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

Belle occasion à vendre un mo-teur à gaz, force 2 chevaux 1/, ; marque, Cie française des moteurs à gaz.

S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 10, rue de Souk-Ahras, Tunis.

## MONTS DE PIETÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX: 12, Rue de Hollande

#### RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfai

## AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous: A VENDRE

## MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la Dépêche Tunisienne et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n. 21, Madame Ve Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possede les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboi-

Tunis le 4 décembre 1900 Vve H. GAUDIBERT.





Bruxelles 1897 GRAND PRIX Grand Assortiment de bijouterie joail-lerie, bijoux, arabes Decorations et insignes françaiset étran-ger Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-langer"

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier 4, Avenue de France - TUNIS

#### DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. - Par correspondance: Bonnenfant, Tunis.

#### MODES ET CONFECTIONS Rue Chaker, 11

COSTUMES POUR DAMES

à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

#### DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'A-limentation et d'Hygiène, avec félici-tations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle: Paris 1900.

## TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1er ORDRE Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

#### PALUDINE élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermitentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les incon-

Doses: Une grande cuillerée magin et soir. Pour les enfants, demi-dose. Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis



pour la Tunisie. Tripoli et Maite, M. Avice à Tunis.

et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DEPOT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 10, Rue de Souk-Ahras

Le gérant : Em. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués



RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr. M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1et ordre TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE Horsconcours Exposition Universelle 1900

Président du Jury

EXPÉDITIONS ! L'INTÉRIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

LE SOIR, THÉATRE DU VRAI GUIGNOL LYONNAIS

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

#### CRAND DARK MEDICAL MARKET MARK

TUNIS - 15, Avenue de France, - TUNIS

Grande Spécialité d'Articles à 13 Sous J. MATITIA, propriétaire

Maison Française n'achetant et ne vendant qu'au comptant Rayon spécial de jouets. Vannerie, Marcquinerie, Bijouterie, Optique, Cravates, Foulards, Parapluies, Ombrelles, Quincalllerie, Ar-

ticles de Menage, de Fantaisie, de Fumeurs, Verrerie et Porcelaine. Grand choix de Valises, Sacs à main et Articles de Voyage Arrivages journaliers d'articles utiles et de fantaisie Avant de faire aucun achet, venes visiter ce choix considérable sans cesse renouvelé par de nouveaux artièles.

Rayon spécial d'articles indigènes

# MAISON DE DÉCORS

Dorure sous verre — Entreprise de peinture LORENZI. 16, RUE ES SADIKIA

#### **B**anque de Tunisie

Société Anonyme - Capital 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et recouvrements. Avances sur prèts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Payement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chéques et lettres de cré-dit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

## GDE Brasserie Tourtel

A BIJOUVILLE (BIZERTE) CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE

REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE

Cuisine soignée - Service irréprochable Consommations des premièrs marques

## Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira - TUNIS Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bioycleites, Balances
DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

## Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2 % 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

#### LOCATION DE COFFRES-FORTS

DOMAINE DE PUTINVILLE P. POTIN, propriétaire

## CHAUX HYDRAULIQUE

et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr.entièrement versés

M. Victor Richard, Directeur

Sous-Agences a Sousse et asfax. Bureau a Gabés

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur m trchandises, délivrance de chêques, ouverture de crédit, una se de bourse, dépôts de titres sou-criptions et opérations diverses sur titres, tettres de crédit pour conage, etc.

DEPOTS A VUE FT A ECHEANCES FIXES

A vue, 2 %. - de 6 mois a 1 an 27 - de 1 an jusqu'à 18 mois 142 %. - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 %. - de 2 ans au deix 3 1/2 %.

LOCATION DE COFFRES-FURTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde es valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coifres installés dans une serre spéciale, présentent aux dépusants la plus gran le sécu-

rité contre le risque du voi et d'incendie. Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

## Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

#### FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

#### PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

## M. Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse Service spécial de Démenagements

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER MAGASINS DE DEPOTS

#### COMPAGNIE ALGERIENNE

Société Anonyme ; Capital 15.000.600 entièrement versés Comptoir de Tunis, Avenue de France

Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres Intéret bonifie aux déposants de fonds 200. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 30/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0. Bons à 4 ans 5 0/0.

## MM. A. Guerriera et S. Messa fils

Agents généraux de la Société française des platrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bon Kornine, représentants de cimenis PELLOUX PRIE ET

BUREAUX ET ENTREPOTS: 10. RUE DE GRÊCE

## GROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines MAISON FONDÉE EN 1890 Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

## VIRS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAIRE DE POTINVILLE

MME HOLMIERE 23, Rue d'Italie, TUNIS

LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

#### BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bais, houille et briquettes

B. RICHARD, A. MILITTE SUCCESSEUR Bureaux : Place de la Gare Fran-

çaise. - Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk an Charbon.

TUNIS

#### Pasteurisation des Vins APPAREIL BOURDIL de Narbonne

HORS CONCOURS S'adresser à M. Fernand ARNAUB

Consignataire, rue de Strasbourg

V

## Société anonyme d'explosifs et de produits chimiques

A SAINT-MARTIN-DE-CRAU (Bouches-du-Rhône)

VILLAFRANCAINLUNIGARIA

DÉPOT A TUNIS L'agent de la Société à Tunis a l'honneur de porter à la connais-

sance des clients de sa Maison et autres personnes que cela pourrait intéresser qu'un dépôt de tous les produits fabriques par les usines de la Société est ouvert dès ce jour provisoirement, Il. rue Sadikia.

La fabrication supérioure et les dosages régulièrement titrés et indiqués sur facture réserveront certainement à ces explosifs la faveur dest ils impact de la facture de la comment de la facture de l

dont ils jouissent déjà, tant en France qu'en Algèrie. Prière de nous réclamer tarifs et brochures et de nous adresser les commandes pour l'intérieur avant le 12 de chaque mois.

11, rue Es-Sadikia, maison Paturaud

#### GLACE HYGIENIQUE ALGERIENNE

Succursale de Tunis : dépôt, rue Malta.Srira Bureaux: 17, Rue du Portugal

R. MARTIN

Livraisons en ville à domicile

EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR - PRIX MODÉRÉS La maison ayant supprimé les intermédiaires, prière d'a-

dresser directement les commandes à l'adresse ci-dessus.

#### Demandez partout KINA-BELLOT ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis Depôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison LAVAINE & Cie et du Champagne MONTEBELLO

#### PHARMACIE LYONNAISE TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TIJNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien

#### VIN TONIQUE DES SUFFETES a la Kola, Coca, Phosphute de Chaux

DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES

DES SUFFETTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitementpar excilience des toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique d'emploi certin, pour brâlures et plaies excès, infiammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détait

Lotion vegétale pour la conservation de la chevelure

Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par 1 etour du

## EALY MUERCLES MATTRELLES PROMES D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique

SOURCE REGENCE Tres peu gazeuse

SOURCE PASTEUR

Dépôts à Tunis : chez les principaux Phurmaciens, Droguistes, Epiciers

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur

et Marchands d'eaux minérales

PENSION BOURGEOISE - REPAS DEPUIS 1 fr. 50

Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

## MAISON MODELE

Avenue de France et rue de Bone, Tunis Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES Coupeurs des Premières Maisons de Paris

Chemiserie-Bonneterie

DÉPOT DES USINES

## TORRILHON\* et C'\*

DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage.
Caoutchous pour toutes industries, vêtements indécemposibles.
Le touriste pour bicyclette (breveté g, d, g,), increvable, reinpliquit avantageuse ment fe pneumarique.

Sairesser MAISON MODÈLE, 7, Amenue de France, Tunis

Ateliers de Charpente et Menuiserie PAUL ROSARD

Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

Cie Franco-Tunisienne de Navigation Siège social, 7, rue de la République, Marseille

Agence de Tunis Services réguliers entre Marseille et la Tunisia

Le vapeur Ville-de-Biserte, Capitaine Rilba, attendu de Marsell-le le 16 juillet 1901 repartira pour Sousse, Monatir, Mehdia et Stax le 17 juillet 1901.

Prix des Pussages pour Sousse: Première 10 fr. avec nourritu-re; Pont 4 fr. sans nourriture.

Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, funis

## DE NAVIGATION MIXTE

C1e TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis Service regulier à gracose vitesse entre la France. l'Algérie, la Tunisie.
L'Italie et la Tricolitaine et le diarco. Transport de passagers, de décèches et de marchandisse ARRIVEE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.

DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.

- DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussel, tous les samedis à 9 h. 30 s.

DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s
POUR LA COFE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. seir.

DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. seir.

DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.

DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi. DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s. DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.

Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Genes, Livourne et Naples. La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen. Paris, Dunkerque. l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour frét et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-iis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. Pédblupé nis, 8, rue d'Alger.

## TERMINUS-BUFFET-HOTEL

都有那么 **思想可以可以** la mailleure situation de Tunis CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café Patisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes. mariages et bals Seul dépôt sur ¡Lee pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Usine du Bon-Kornine Hammam-Lif

A. BELLINO

eminemment hydraulique Vente au détail

10, rue de Grèce, Tunis

## GRANDE BRASSERIE GEORGES

Tenue par B. Mertillo TUNIS -- AVENUE DE LA MARINE -- TUNIS

\* SALONS RÉSERVES — BILLARD \* CONSOMMATIONS DE 1° CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE

GLACES ET SORBETS